

Déjeuner avec Mme Géraldine Vacquier, directrice du SYBLE

Antécédents et thèmes abordés :

Les comités de quartier des Aubes (CQA) et de la Pompignane ont noué, depuis plusieurs années, des contacts réguliers avec le SYBLE et la DEA de la métropole, qui gèrent la ripisylve des berges du Lez et ses eaux.

Ces relations ont abouti à :

- une belle collaboration avec les services DEA de la métropole (M. Reyne et Mme Marti) notamment pour organiser une gestion des élagages des berges de manière concertée avec les riverains de deux quartiers.
- L'organisation en décembre 2016 d'une réunion d'information publique sur les activités du SYBLE et des services de la Métropole en présence d'élus.

Plusieurs courriers (décembre 2015, mai 2016 et autre) ont été adressés à la Préfecture, à la Mairie, et à la Métropole de Montpellier : le CQA y proposait de renforcer son implication dans les instances qui gèrent l'exécution du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et des PAPI (Programme d'Actions et de Préventions des Inondations).

La préfecture a suggéré au CQA de rejoindre une des commissions de la CLE (Commission Locale de l'Eau), veillant à l'application opérationnelle du SAGE. Pour ce faire, les élus de la Métropole ont invité le CQA à contacter le SYBLE.

L'objectif de la réunion de ce jour avec Mme Géraldine VACQUIER était de fixer les axes de la nouvelle collaboration entre le CQA, le SYBLE et la CLE.

Relevé de décisions :

1. Le CQA sera inscrit dans la commission « Fonctionnement, habitats et usages des milieux aquatiques » de la CLE dont l'activité devrait débuter vers la fin de l'année. Pour préparer cette insertion et le démarrage des travaux de cette commission, CQA contactera la personne chargée de cette commission au SYBLE. (Simon)
2. Le CQA sera invité à la réunion de la CLE durant laquelle le rapport sur la gestion des seuils du Lez sera présenté
3. Mme Anne Bourniac (SYBLE) sera le référent sur le thème des risques d'inondation. Elle contactera le CQA pour discuter de son implication, notamment de l'offre aux riverains d'un « diagnostic gratuit de vulnérabilité aux inondations »
4. Le CQA sera associé à l'étude hydro-morphologique programmée en vue d'inventorier les mesures permettant de limiter l'érosion et les inondations dans le Bassin du Lez. (rencontre avec Anne et Geoffrey à prévoir)
5. Le SYBLE va étudier les possibles rapports que pourrait avoir CQA avec les actions de la zone Natura 2000 situé juste en amont de la zone Aubes-

Pompignane. Ceci pourrait aboutir à une activité d'information-formation des riverains sur les bonnes pratiques de la gestion écologique du Lez et de la qualité de ses eaux (Exemple de limitation des pesticides-herbicides dans la conduite des parcelles bordant le Lez, (tel que le maraichage ou autre). (Contact avec Vincent).

6. Le CQA a indiqué qu'il est prêt à envisager la constitution et l'animation d'un groupe de riverains et d'associations locales intéressées par un travail concerté avec les riverains. Zone à définir selon le souhait du SYBLE : projet qui pourrait se faire sur une partie ou sur l'ensemble du cours du Lez ; sur d'autres rivières situées dans son bassin versant.

Le CQA a rappelé que sa mission était de rapprocher les usagers riverains des services et décideurs intervenant sur le Lez. L'esprit de notre implication est de SECONDER les services lors :

- ***de leurs réflexions en amont dans la phase de diagnostic et de construction des propositions d'actions.***
- ***de l'exécution de leurs programmes d'activités de terrain, (concertations avec les riverains).***

Le maitre mot est favoriser la concertation CONSTRUCTIVE avec les riverains et non pas de multiplier les exigences surchargeant les services.